

Noureev et Gillespie ne sont plus



Le célèbre danseur russe et le jazzman sont décédés le même jour. Nos informations en page 2

Hôtel-Dieu

Les opposants iront jusqu'à la guérilla judiciaire

Paul Cauchon

BERNARD ROY, le président de la Chambre de Commerce de Montréal, menace de recourir aux tribunaux, pour contrer le plan du gouvernement de déménager l'Hôtel-Dieu de Montréal à Rivière-des-Prairies, si les autres moyens échouent.

Auparavant, la coalition contre la relocalisation de l'Hôtel-Dieu entend démontrer, d'ici un mois, à l'aide d'une nouvelle étude, qu'il est possible de rénover et d'agrandir l'hôpital sur son site actuel, avenue des Pins.

Et si le gouvernement n'est pas convaincu par cette démonstration, dit M. Roy, on passera à une autre étape: la guérilla judiciaire.

Bernard Roy, qui est aussi le

président de la coalition, n'a pas été impressionné par le soutien apparent accordé à Marc-Yvan Côté par le premier ministre Bourassa la fin de semaine dernière dans ce dossier.

La coalition contre le déménagement tentera une dernière fois d'en démontrer l'inutilité

Nous croyons toujours que le gouvernement doit se rendre à l'évidence, que la décision de déménager n'est pas la bonne, a-t-il dit lors d'une entrevue hier.

La coalition prépare donc un

autre chapitre à cette saga mouvementée qui n'en finit plus de rebondir.

On se rappelle qu'après que le gouvernement ait approuvé la décision du ministre de la Santé de déménager l'hôpital à Rivière-des-Prairies un comité formé par les opposants et présidé par l'avocat Michel Yergeau avait tenu l'été dernier des audiences publiques qui ont donné lieu à un rapport substantiel en octobre.

En décembre dernier Marc-Yvan Côté rendait public un tout aussi substantiel document pour répondre point par point aux arguments du comité Yergeau.

Les opposants, insatisfaits de la réponse de Marc-Yvan Côté et estimant que celui-ci a passé sous silence plusieurs aspects du dossier, préparent donc une contre-réponse à la

Voir page 4 : Hôtel-Dieu

Bell lâche prise

Elle ne va pas en appel sur la question de l'interurbain

Robert Dutrisac

BELL CANADA tourne la page. Déboutée en Cour fédérale le 23 décembre dernier, elle a décidé de ne pas porter en appel cette décision qui sanctionne la concurrence dans l'interurbain selon les termes décrétés par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

«La Cour a rendu son jugement. Il est maintenant temps de passer à autre chose», écrit, philosophe, le nouveau président et chef de la direction de Bell Canada, M. Robert Kearney, dans un communiqué émis hier.

Aussi, Bell s'engage à ne pas entraver l'arrivée des concurrents en atermoyant les travaux d'interconnexion des différents réseaux, travaux qui prendront de 12 à 18 mois, selon l'évaluation de Bell. La compagnie mettra «pleinement en

Voir page 4 : Bell

La nature écope encore

La nappe de pétrole du Braer ne cesse de s'étendre

D'après Reuter et AFP

UNE CATASTROPHE écologique majeure se prépare aux îles Shetland, archipel situé au nord de l'Écosse, avec la dislocation imminente du pétrolier Braer qui continue d'être frappé violemment par les vagues sur une côte du sud de l'archipel considéré comme un sanctuaire naturel d'oiseaux.

Les conditions météo laissent craindre hier soir un regain de la tempête qui pourrait compromettre aujourd'hui les opérations aériennes.

Hier, les secouristes éprouvaient toujours des difficultés à intervenir dans cette mer déchainée. Le pétrolier a commencé à se disloquer au moment où l'équipe de spécialistes tentait de monter à bord de l'épave pour évaluer les dégâts.

La nuit dernière, on estimait à 16

Voir page 4 : Nappe



Un travailleur volontaire tient dans ses mains un oiseau de mer tout couvert du pétrole que laisse échapper le Braer, échoué aux îles Shetland. Cette région est l'un des plus riches sanctuaires d'oiseaux de la planète. La vie de 10 000 oiseaux est menacée. Six avions ont répandu hier du détergent afin de disperser la nappe de pétrole qui ne cesse de s'étendre.

PHOTO AP

L'insaisissable Pablo Escobar

La chasse à l'homme menée contre le numéro un du cartel de Medellín dégénère en une guerre sans merci entre policiers et trafiquants

Marcel Niedergang

Le Monde

BOGOTA — «Nous sommes pratiquement sur ses talons...» A en croire le général Bermudez, les militaires de la 4e brigade de Medellín et les unités spéciales de la police qui font la chasse à Pablo Escobar depuis son évacuation spectaculaire de la prison d'Envigado, le 22 juillet 1992, sont sur le point de capturer le «narc» le plus célèbre de Colombie.



Pablo Escobar, le «narc» le plus célèbre de Colombie

Le général, commandant en chef des forces militaires, nuance pourtant son optimisme: «Le cartel, dit-il, dispose encore d'un solide appui»

Voir page 4 : Escobar

SOCIÉTÉ



Islam: de la tolérance au totalitarisme

Jadis très tolérant, l'islam est aujourd'hui devenu religion qui sert de prétexte à des excès, à la démagogie, une religion qui entretient l'espoir de centaines de millions de fidèles. Dans le deuxième article d'une série de trois, Martine Turenne nous explique les difficultés de vivre aujourd'hui cette religion autrement que dans sa version radicale.

Page 11

Petite photo, gros problèmes

La carte-soleil avec photo cause bien des tracas dans des CLSC

Michel Venne

de notre bureau de Québec

L'AJOUT d'une photographie sur la carte d'assurance-maladie paraissait n'être qu'une formalité; il a plutôt entraîné depuis la mi-octobre des problèmes et de l'insatisfaction devant une bureaucratie qui, sans moyens additionnels, apprend gauchement à vaincre des obstacles imprévus.

La procédure d'émission des nouvelles cartes a provoqué une surcharge de travail dans plusieurs CLSC, dont l'accueil est parfois embourbé à cause de cela, des coûts imprévus et une bonne dose de mécontentement chez les citoyens.

Des personnes se sont retrouvées sans carte-soleil durant un certain temps à cause d'imbroglios administratifs. Tandis que les lignes téléphoniques de la Régie de l'assurance-maladie sont surchargées.

La mise en oeuvre de cette procédure coïncide par ailleurs avec le déclenchement d'une vaste

opération de vaccination contre la méningite auprès de 1,6 million de personnes, qui attire déjà dans les CLSC une clientèle surabondante.

«Ça avait été très mal planifié cette affaire-là», commente le directeur général du CLSC de Côte-des-Neiges, M. Jacques Lorion, qui a dû, en dernier ressort et à même ses budgets réguliers, embaucher une personne à temps complet et pour un salaire annuel de 25 000 \$, pour ne s'occuper que de cela: tamponner des formulaires.

Les CLSC, tout comme les hôpitaux et tous les établissements de santé au Québec ont le mandat d'authentifier les photos et la signature des personnes qui doivent renouveler leur carte d'assurance-maladie. 75 à 80% d'entre elles se rendent toutefois dans un CLSC, plutôt que dans un hôpital, pour remplir cette formalité.

Cet employé est installé derrière une table de fortune, à côté de l'ascenseur au 4e étage où les gens attendent en file, debout dans un corridor. Il n'y a pas d'espace disponible pour loger ce service additionnel, affirme M. Lorion. Entre 40 et 60 personnes se présentent chaque jour.

La procédure se déroule ainsi: lorsque votre carte-soleil arrive à expiration, la Régie vous envoie un formulaire de renouvellement. Vous devez alors vous présenter, muni de ce document, de deux pièces d'identité et de deux photos à un établissement de santé. Un préposé doit alors tamponner le formulaire et valider votre identité: s'assurer que la personne sur la photo, c'est bien vous.

L'opération d'authentification ne devait durer que deux minutes par personne, prévoyait la Régie; dans les faits, elle prend de huit à neuf minutes en moyenne.

La Régie «n'a pas tenu compte des immigrants, des personnes âgées et des analphabètes», fait remarquer la porte-parole du Regroupement des CLSC de Montréal, Mme Michèle Doyon.

Il faut jusqu'à 25 minutes pour authentifier la photo et la signature d'un immigrant fraîchement arrivé, qui ne connaît rien à la bureaucratie québécoise et qui a des dizaines

Voir page 4 : Photo

CAHIER SPÉCIAL

É D U C A T I O N

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES (514) 985-3399

Date de tombée: le 13 janvier 1993

PARUTION le 23 janvier DANS LE DEVOIR

De la maternelle à l'université

- Coups de barre et innovations pédagogiques.
- Devant les controverses que soulève de plus en plus la qualité de l'enseignement au Québec et face aux problèmes du décrochage et des échecs scolaires, que fait le ministère pour apporter les correctifs qui s'imposent et pour encourager les innovations pédagogiques?
- Qu'en pensent les enseignants, les parents et les étudiants?
- Le système répondra-t-il davantage aux attentes suite aux diverses mesures annoncées comme, par exemple, l'augmentation du nombre d'heures de cours de mathématiques et de lecture obligatoire dans les cégeps?
- Des questions préoccupantes auxquelles, par des analyses, des reportages et des entrevues, le cahier spécial du Devoir tentera de répondre.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Hôtel-Dieu

réponse de Marc-Yvan Côté, prévue fin janvier ou au début février. «Je présume que le gouvernement voudra passer notre argumentation au peigne fin et ensuite il lui appartiendra de nous dire où il se situe, ajoute Bernard Roy. S'il maintient sa décision il nous faudra passer à une autre étape.»

Cette autre étape serait d'utiliser les tribunaux, une perspective sur laquelle M. Roy est demeuré très discret hier.

La coalition des opposants, qui compte également la mairie de Montréal, la CSN, le Parti québécois et bon nombre d'organismes professionnels, a formé différents comités qui se penchent actuellement sur la réponse du ministre de décembre dernier.

Un de ces comités, formé d'architectes, d'urbanistes, d'ingénieurs «travaille sur une formule de rechange démontrant qu'on peut utiliser les lieux actuels pour redonner un nouveau souffle à l'Hôtel-Dieu tout en comblant de nouveaux besoins technologiques, et ce sans nécessairement perturber le bon fonctionnement de l'hôpital», explique Bernard Roy.

M. Roy prend à la légère les inquiétudes de la direction de l'hôpital qui craint des rénovations qui pourraient durer dix ans, ou encore les commentaires ironiques de Marc-Yvan Côté sur une tour de 16 étages que voudrait construire le maire Doré sur les terrains de l'hôpital. «Tout ça c'est de la bouillie pour les chats, dit-il. Nos experts vont travailler de façon objective sur notre solution de rechange, qui n'a jamais été explorée par le gouvernement.»

La coalition compte également un autre comité d'experts, formé de médecins, d'experts en soin de la santé, d'administrateurs d'hôpitaux, «qui vont venir démythifier beaucoup de choses autour du bilan-lits».

Mais Bernard Roy ne cache aucunement l'ampleur du défi qu'il doit relever. «Il faut être réaliste: le gouvernement possède toutes les cartes. En aucun temps il n'a laissé l'impression que la décision pourrait être revue, ni de façon officielle ni de façon officieuse. Même si on ne nous a pas laissés de grands espoirs nous continuons à croire qu'il s'agit d'une décision tordue, qui ne résiste pas à l'analyse des faits.»

Même si la décision gouvernementale apparaît inchangée pour le moment rien ne laisse prévoir une première pellette de terre dans l'immédiat. La Ville de Montréal refuse de céder le terrain convoité par le gouvernement à Rivières-des-Prairies et la Communauté urbaine de Montréal doit donner son accord pour une modification du schéma d'aménagement.

◆ Bell

oeuvre, aussi rapidement que possible, tous les éléments de la décision du CRTC», assure M. Kearney.

Rappelant que Bell ne contestait pas la concurrence en soi, mais ses modalités d'application telles qu'imposées par le CRTC, M. Kearney a souligné le «sérieux» des questions soulevées par Bell à la faveur de cette procédure devant la Cour fédérale. «Nous voulions que la Cour fédérale examine de près certains principes juridiques fondamentaux soulevés par la décision (du CRTC), a-t-il indiqué.

Essentiellement, Bell contestait la compétence du CRTC d'obliger les compagnies de téléphone à déboursar la majeure partie des frais d'intercon-

nexion des réseaux établis et aux réseaux des concurrents comme Unitel, ce qui représente pour Bell seulement un manque à gagner de 160 millions \$.

En outre, Bell estimait que la CRTC a abusé de son pouvoir en accordant des rabais aux nouveaux concurrents sur le financement du service local déficitaire, subventions prises à même les revenus provenant de l'interurbain.

«Globalement, nous estimions cependant que le CRTC ne favorisait pas l'implantation d'une véritable concurrence dans l'interurbain, mais plutôt qu'il s'efforçait de gérer un marché concurrentiel en imposant des conditions qui outrepassaient son mandat», explique M. Kearney.

Il ne reste plus en plan qu'une seule procédure de contestation de la décision du CRTC, celle de Stentor, la société qui réunit la plupart des compagnies de téléphone monopolistiques au pays, devant le conseil des ministres fédéraux. On doute toutefois que les politiciens mettent le doigt dans cet engrenage juridique-économique, d'autant que le CRTC a décidé depuis de réévaluer, lors d'une audience publique à l'automne prochain, le cadre réglementaire régissant ces monopoles.

Quoi qu'il en soit, Bell avale maintenant la pilule, mais réplique sur un autre front. Le 29 décembre dernier, Bell annonçait qu'elle projetait de réclamer du CRTC, au début de 1993, une hausse tarifaire de son service local. La compagnie entend prendre les mesures nécessaires pour maintenir son «intégrité financière», écrit-elle, avec les accents d'une vierge offensée.

Sans un «redressement tarifaire», le taux de rendement de Bell chutera en 1993 à 10,76% de l'avoir de ses actionnaires ordinaires, alors que le CRTC lui permet de réaliser un rendement oscillant entre 12,25% et 13,25%, rappelle le porte-parole de Bell, Mme Sylvie Bastien.

Pour expliquer cette contre-performance prévue, Bell invoque «les effets d'une récession économique prolongée» ainsi que la «concurrence accrue» qui affecte le marché de l'interurbain.

À la fin de 1992, en dépit de la récession, Bell dégagera toutefois un rendement «dans la fourchette autorisée par le CRTC», a précisé Mme Bastien.

Chaque point de pourcentage de ce rendement correspond à une somme nette d'impôt de quelque de 100 millions \$, soit plus de 10% des bénéfices nets de 986 millions \$ que Bell a dégagés en 1991.

S'il fallait que Bell veuille porter son rendement à 12,75% au lieu du chiffre 10,76% en s'appuyant uniquement sur une augmentation des tarifs de son service local, c'est à une hausse générale de 20% qu'il faut se résigner. Stirement que Bell tentera de présenter au CRTC une requête un peu moins indigeste.

À l'heure actuelle, Bell n'a pas encore arrêté le type d'augmentation qu'elle préconise, selon Mme Bastien, soit une hausse générale de tous les tarifs ou encore plusieurs hausses touchant des parties du service ou certaines régions. «Plusieurs options sont possibles», indique le porte-parole.

Selon M. Jean-Pierre Mongeau, un expert en télécommunications et ex-commissaire du CRTC, Bell ne pourra obtenir les hausses souhaitées en 1992. Si la compagnie présente sa requête en février, par exemple, le CRTC ne rendra sa décision, après une audience publique, qu'à la fin de l'année ou au début de 1994. «Et le CRTC ne rend pas de décision rétroactive sur des hausses de tarifs», a-t-il fait valoir.

Si les sombres calculs de Bell sont justes, BCE, le holding qui chapeaute la compagnie de téléphone, pâtira de cette chute du rendement de sa filia-

le, la poule aux oeufs d'or qui génère la plus grande partie de ses bénéfices. Une baisse de 150 millions \$ des profits de Bell, par exemple, correspond à une chute de plus de 10% des bénéfices de BCE, une perspective qui n'enchantera guère les actionnaires de la plus importante société canadienne.

◆ Nappe

km la longueur de la nappe de pétrole qui s'était formée autour du Braer, dont l'épave était en grande partie submergée.

Le Braer, battant pavillon libérien, transportait environ 85 000 tonnes de pétrole de Norvège à St-Romuald, en face de Québec, lorsqu'une avarie a forcé l'équipage à l'évacuer mardi matin. Il a ensuite dérivé vers la côte des Shetland, où il s'est échoué sur les rochers.

Une intervention à partir de la terre, où l'on pourrait pomper directement le pétrole des soutes, paraît exclue, tant la falaise qui domine le navire est difficile d'accès.

Bravant une pluie battante et un froid glacial, plusieurs dizaines de Shetlandais ont sillonné les plages touchées par la marée noire pour venir en aide aux espèces menacées. Certains étaient munis de masques pour se protéger de l'odeur de brut incroyablement forte qui imprègne le sud de l'île. Gerald Flaws, un ingénieur de 43 ans, levait les bras d'impuissance, en regardant la plage dévastée: «nous avons toujours craint une chose pareille et voilà que c'est arrivé, les conséquences risquent d'être désastreuses pour tous ceux qui vivent ici de la pêche et du tourisme».

Les autorités ont envoyé six avions larguer des dispersants chimiques sur la nappe, qui progressait vers l'ouest en direction de zones riches en poissons. Après l'acalmie d'hier qui a permis aux avions d'entrer en action, on s'attendait à un regain de la tempête dans la soirée.

Mais si la tempête est à l'origine du drame, les vagues contribuent maintenant à disperser le pétrole et plusieurs responsables la considèrent même comme leur alliée.

Les bourrasques projettent une partie du pétrole jusqu'au sommet des rochers de la côte, 25 m plus haut, où les routes et l'herbe se couvrent d'une couche noire et huileuse, à l'ouest de Sumburgh Head.

Les Shetlands abritent aussi d'importantes réserves naturelles où vivent oiseaux, phoques et loutres de mer.

Des dizaines d'oiseaux morts ont été rejetés sur la côte et des cormorans enduits de pétrole titubaient sur les rochers. Des phoques continuaient de s'ébattre dans les eaux souillées de la baie de Quendale, à quelques mètres de l'épave.

«Je suppose que le nombre de victimes augmentera considérablement», a déclaré Martin Hall, directeur de l'environnement pour les Shetland. Les protecteurs des animaux ont déjà recueilli une cinquantaine d'oiseaux englués et envisagent de les envoyer dans des centres spécialisés.

Les autorités britanniques émettaient hier soir des opinions contradictoires sur le sort du pétrolier. «Il se brise en deux. La proue bouge», a déclaré un responsable du ministère britannique des Transports, joint à l'Unité de contrôle de la pollution marine. Toutefois, le ministre des Transports Lord Calthness a estimé que le navire ne s'était pas encore brisé. «J'en viens, je ne suis pas un spécialiste mais il est intact», a-t-il dit.

«La cause de l'avarie du moteur fait l'objet d'une enquête, et les propriétaires coopèrent pleinement avec les enquêtes des instances (immatriculation) libériennes et du gouvernement britannique», a déclaré le propriétaire américaine, la Bergvall & Hudner Shipping.

Tout en exprimant ses «profonds regrets», elle a assuré que le bateau avait subi l'inspection annuelle de la garde-côte américaine il y a moins de deux mois.

Simultanément, une polémique se développe sur les premières opérations de sauvetage du navire.

Il a fallu en effet près de deux heures avant qu'un remorqueur n'intervienne après l'appel de détresse du «Braer», mardi à l'aube. En outre, la totalité de l'équipage a d'abord été évacuée avant que 4 hommes, dont le capitaine, ne soient ramenés par hélicoptère sur le bâtiment pour tenter une dernière manœuvre. Mais il était alors trop tard.

Le capitaine du «Braer», toujours interrogé hier par les autorités de

l'île, avait accusé mardi soir les secours d'avoir «tardé à intervenir». Un représentant de la compagnie B and H, propriétaire de ce tanker, est venu sur place affirmer à la presse que les propos du capitaine avaient été «mal interprétés».

Ce représentant, Mike Hudner, a aussi démenti que deux seulement parmi la trentaine d'hommes à bord parlaient anglais correctement, ce qu'ont pourtant affirmé plusieurs sauveteurs qui s'étaient plaints de leurs difficultés à communiquer avec l'équipage alors que la catastrophe se précisait.

Lord Calthness, secrétaire d'État à la marine, qui a survolé l'épave, a estimé que la moitié de la cargaison de brut pourrait bien déjà s'être déversée dans l'océan, en notant toutefois qu'il n'y avait pas eu d'estimation scientifique.

Les techniques de lutte contre les marées noires ont fait des progrès considérables depuis la catastrophe du Torrey Canyon, il y a un quart de siècle.

Mais beaucoup de ces techniques sont inefficaces dans les eaux déchaînées des îles Shetland, où le Braer s'est échoué mardi avec une cargaison de près de 85 000 tonnes de pétrole.

Le meilleur moyen de lutter contre les conséquences de l'accident est l'aspersion de produits chimiques dispersants, comme ont commencé à le faire hier six Dakota de l'Unité de contrôle de la pollution marine.

Une fois que la nappe est disloquée, il est beaucoup plus facile pour les bactéries présentes naturellement dans la mer de digérer le pétrole.

«On a peu de temps - souvent pas plus de 24 heures - pour utiliser les dispersants. Ensuite, il est trop tard», estime Trevor Dixon, conseiller pour l'environnement auprès du Comité consultatif pour la protection de la mer, un organisme indépendant.

Plusieurs autres techniques n'ont pas leur place dans le contexte actuel aux Shetland.

Les barrières gonflables, souvent utilisées pour empêcher les nappes de pétrole de sortir d'une baie ou d'un estuaire; les bactéries, qui accélèrent la biodégradation du pétrole; ou les bateaux équipés de matériel de suction, toutes ces techniques nécessitent une mer calme pour être efficaces.

Même les dispersants risquent de voir leur effet limité par les vagues, qui ne leur laissent pas toujours le temps de se mêler au pétrole.

Selon Trevor Dixon, si les dispersants ne sont pas appliqués assez vite et en assez grandes quantités, le pétrole se combine à l'eau pour former une mousse huileuse très difficile à éliminer.

«Si ce pétrole ne se disloque pas naturellement sous l'action de la mer, il n'y a pas grand chose que nous puissions faire», ajoute-t-il. «La meilleure chose qui pourrait arriver maintenant est que la tempête se poursuive pendant deux ou trois semaines, dans l'espoir que cela dispersera la plus grande partie du pétrole.»

Le Centre de contrôle de la pollution marine, du département des Transports, partage ce jugement. «D'une certaine manière, la tempête qui est à l'origine de la marée noire pourrait aussi être notre principal allié actuellement», estime un de ses responsables.

Le brut norvégien de type Gullfaks est un pétrole de densité moyenne qui peut se disperser relativement vite, fait-il remarquer. Mais il s'agit aussi du plus sulfureux et du plus lourd des bruts de Norvège. Selon le centre, environ 40% du pétrole pourrait s'évaporer et 20 à 30% pourrait se disperser.

◆ Escobar

pareil et il peut monter des opérations très dangereuses».

Preuve évidente de cette capacité offensive, neuf voitures piégées, bourrées chacune de 100 à 200 kilos de dynamite, ont été désactivées en extrêmes ces 10 derniers jours dans la seule capitale de l'Antioquia. Soixante-dix policiers ont été assassinés dans la ville depuis la mort, à la fin octobre, de Munoz Mosquera, alias Tyson, l'un des principaux lieutenants du parrain. Tirés comme des lapins par des tueurs à gage circulant à moto, selon la tactique traditionnelle des sicarios de Medellín. Plus d'un par jour en moyenne, et en représailles à l'opération de police contre Tyson, criblé de balles dans son repaire. «Tyson a été vendu par un collègue, dit un colonel. Depuis son exécution, le nombre de dénonciations

anonymes a doublé.»

Une dizaine de voitures piégées ont explosé en décembre, faisant des dizaines de victimes, pour la plupart des civils, étrangers à cette vendetta sauvage. Le rythme des massacres est aussi en hausse dans les quartiers du nord-est et du nord-ouest de la ville, où les milices populaires ont renforcé leurs effectifs. «Non seulement les milices populaires, dit le général Bermudez, mais aussi les hommes de l'ELN (Armée de libération nationale, procastriste) participent à cette lutte aux côtés des narcos».

Confusion

entre guérilleros et tueurs

Cette thèse de la collaboration active entre les guérilleros de la Coordination Simon Bolivar (regroupant les trois mouvements de guérilla du pays) et les tueurs des cartels, soumis à la pression conjuguée du gouvernement colombien et de la DEA (l'agence américaine chargée de la lutte contre le trafic de drogue), est défendue avec conviction dans les milieux dirigeants. Le président Gaviria, qui a décrété l'état d'urgence pour 90 jours fin novembre, l'a de nouveau évoquée avec fermeté dans son message de fin d'année.

«Les guérilleros, affirme de son côté le général Bedoya, commandant de la 2e division basée à Bucaramanga (Santander) et dont les unités ont capturé Francisco Galan, numéro trois de l'ELN, n'ont plus aucune idéologie. Ce sont des mercenaires, des voleurs de grands chemins, de vulgaires terroristes. Les millions de dollars accumulés par les enlèvements et les extorsions leur permettent de se procurer un armement très sophistiqué. Mais ils refusent le combat direct avec l'armée. Il ajoute: «La population collabore maintenant de plus en plus avec les forces de l'ordre».

Il semble acquis en effet que Francisco Galan a été, lui aussi, trahi par un intime, allié par la prime. Trahi aussi Umberto Ruiz, dirigeant d'une modeste fraction encore combattante de l'EPL (Armée populaire de libération chinoise) capturé le 1er janvier à Cartagène. La prime, dans son cas, était seulement de 70 000 dollars. Vendu encore, selon toute vraisemblance, par ses proches, la semaine dernière, John Jairo Posada, alias le Titi, un autre lieutenant de Pablo Escobar, qualifié par la police de «principal responsable militaire du cartel de Medellín». C'était déjà le titre de Tyson.

La délation est officiellement encouragée par des spots à la télévision. Plusieurs millions de dollars pour Escobar, à peine moins pour Maruanda, chef militaire des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), et le curé espagnol Manuel Perez, le patron de l'Armée de libération nationale, solidement installée dans le nord-est colombien (Santander du nord et du sud, Arauca, Casanare, Cesar).

Dialogue de sourds

Les principaux dirigeants de la Coordination Simon Bolivar affirment de leur côté «être toujours disposés à une solution politique du conflit». Tout contact a été rompu avec le gouvernement, qui répète que «la reprise du dialogue de paix est totalement exclue dans les circonstances actuelles». En réponse à une lettre des intellectuels colombiens, signée en particulier par l'écrivain Gabriel Garcia Marquez et leur demandant de mettre fin à une lutte «maintenant sans objet», ils rejettent toute la responsabilité de la poursuite d'une guerre «qualifiée de totale par les autorités». Ils affirment également «condamner et rejeter le trafic de drogue» mais restent silencieux sur les sabotages systématiques des installations industrielles et pétrolières et sur la politique de chantage et d'extorsion qui leur est reprochée. Dialogue de sourds et impasse.

Qu'on en finisse une bonne fois avec les narcos et la guérilla! Tel semble bien être le vœu largement partagé de la population à l'aube de 1993 alors que l'organisation America's Watch affirme que la Colombie détient déjà le «taux de criminalité le plus élevé de la planète». Et le plus fort taux d'impunité, pourrait-on ajouter. Des généraux, des ministres sont, sans conséquence grave apparente, publiquement accusés de complicité ou de complaisance avec les cartels, notamment celui de Gali. «Les meurtres de trois candidats à la présidence, d'un directeur de journal, de plusieurs ministres, de magistrats et de dirigeants politiques restent impunis à ce jour», constate M. Vasquez Carrizosa, président de la Commission des droits de l'homme de Colombie.

Selon un sondage récent, 80% des Colombiens estiment que les forces armées sont maintenant capables de mettre fin à une guérilla vieille de quatre décennies. En revanche, le mythe de Pablo Escobar semble intact. Son évasion qui a ridiculisé le gouvernement, les coups meurtriers portés par son organisation depuis octobre et les réseaux de complicité au plus haut niveau récemment mis en évidence, ont renforcé son image d'homme fort. La police affirme avoir réalisé plusieurs centaines de rafles depuis trois mois.

«Protégé par

une milice surarmée»

Des mercenaires nord-américains et israéliens se sont précipités en Colombie pour participer à la chasse à l'homme et toucher les primes offertes aussi par les familles des narcos, adversaires d'Escobar. Des équipes spéciales de la DEA sont sur place avec les moyens les plus modernes. En vain jusqu'à présent.

«La police sait très bien où il se trouve, affirme un diplomate. Mais il est protégé par une milice d'au

moins 200 hommes surarmés. Lancer un assaut serait un massacre.»

Pour les habitants de Medellín, Pablo Escobar est capable de toutes les audaces. Une vingtaine d'hommes d'affaires de la ville qui rentraient l'autre nuit par le dernier avion venant de Bogota ont été interceptés sur la route par un barrage d'hommes armés, courtois mais résolu. Ils cherchaient un policier, l'ont trouvé et l'ont abattu sur place. Le barrage, jurent les businessmen avec ensemble, était dirigé par Pablo Escobar en personne. Il se serait même entretenu aimablement avec plusieurs d'entre eux qu'ils connaissait. L'armée et le gouvernement ont démenté cette version, qualifiée d'«hallucination». La population, elle, n'a aucun doute...

◆ Photo

de démarches à compléter en même temps, souligne le responsable de ce service à Côte-des-Neiges, M. Jacques Couillard. La clientèle du CLSC de ce quartier de Montréal compte pour plus de 60% d'immigrants.

La personne se pointe parfois avec toute sa famille et une pile de documents qui n'ont rien à voir et qu'il faut démembrer. Sans compter que plusieurs d'entre eux ne parlent ni anglais ni français. On dénicher alors un interprète. Il faut aussi parfois un commissaire à l'assermantement.

Il arrive souvent que la photographie ne soit pas conforme aux exigences de la Régie: trop grande, on doit la découper. Environ le quart des personnes qui se présentent au CLSC de Côte-des-Neiges n'ont tout simplement pas de photographie.

Le cas de Côte-des-Neiges, s'il est particulier à cause de sa clientèle, n'est pas unique.

À la Fédération des CLSC du Québec, on juge que ce nouveau mandat confié à ces établissements de petite taille est un «très gros problème» pour environ une centaine d'entre eux, affirme son porte-parole M. Michel Bissonnette. L'ajout de ce service a un impact direct sur l'organisation du travail dans l'ensemble du CLSC.

Si à Côte-des-Neiges et dans certains autres CLSC, on a embauché une personne, ailleurs, on a réparti la tâche entre plusieurs autres. Lorsqu'un préposé à l'accueil prend 25 minutes pour mettre un tampon, les usagers réguliers du CLSC attendent... et maugréent.

«Nous avons peur de créer de l'insatisfaction chez les gens» déplore Mme Doyon, du Regroupement de Montréal. Elle note que ce nouveau mandat a été accordé sans un dollar de budget additionnel. La Fédération des CLSC demande d'ailleurs au gouvernement et à la Régie une compensation financière.

Il semble que la Régie ait mal planifié la mise en oeuvre de ce nouveau programme. Au début, selon M. Lorion, il était difficile d'obtenir des informations sur la marche à suivre auprès de la Régie. Ces problèmes sont en voie d'être réglés cependant. Un comité conjoint RAMQ-Fédération des CLSC a été formé pour aplanir les difficultés.

La formation du personnel dans les établissements de santé a commencé une semaine après le début du programme. En outre la Régie a émis 300 000 avis de renouvellement de cartes, trois fois plus que prévu paraît-il, dès le premier mois de mise en oeuvre de la nouvelle procédure, ce qui a contribué à engorger un système qui n'était pas au point.

Les CLSC de Montréal voient venir une autre difficulté: du 18 janvier jusqu'à la mi-mars, ils devront s'occuper de la vaste opération de vaccination contre la méningite décriée par le gouvernement en décembre. Sur 1,6 million de vaccinés au Québec (âgés de six mois à 20 ans), 430 000 se trouvent à Montréal.

Cette opération forcera déjà les CLSC à annuler certaines de leurs activités régulières, par exemple la prévention dans les écoles. Dans les milieux médicaux de Montréal on se demande tout haut s'il ne serait pas opportun de suspendre durant cette période l'authentification des cartes soleil.

Selon Mme Doyon, ce serait facile pour la Régie de suspendre pendant deux mois l'émission d'avis de renouvellement et ainsi soulager les CLSC d'un poids.

Le 2 décembre, le Protecteur du citoyen, M. Daniel Jacoby, avait demandé au gouvernement de suspendre l'émission de cartes soleil par photo. Il soutenait que la décision ne respectait pas des aspects élémentaires de la politique du gouvernement sur la qualité des services aux citoyens.

Le ministre de la Santé, M. Marc-Yvan Côté, a toutefois fait savoir à M. Jacoby, dans une lettre datée du 21 décembre, qu'il est «impensable» au moyen terme d'arrêter le processus, tous les systèmes et procédures ayant été changés, vu les sommes investies et compte tenu de la «confusion qu'une telle décision créerait dans la population».

Il reproche en outre à M. Jacoby d'avoir émis un avis mal informé. Il écrit en outre que sa recommandation est «un manque de considération envers le Parlement, mais également une demande déraisonnable au strict plan d'une saine administration publique et dénuée de tout respect envers le citoyen utilisateur de services de santé».

Le ministre Côté ajoute que toutes les consultations utiles avaient été faites préalablement et les craintes dissipées.

La décision du gouvernement d'ajouter une photo sur la carte soleil a d'ailleurs été critiquée par les organisations de protection des droits et libertés ainsi que par le Barreau du Québec.

LA METEO

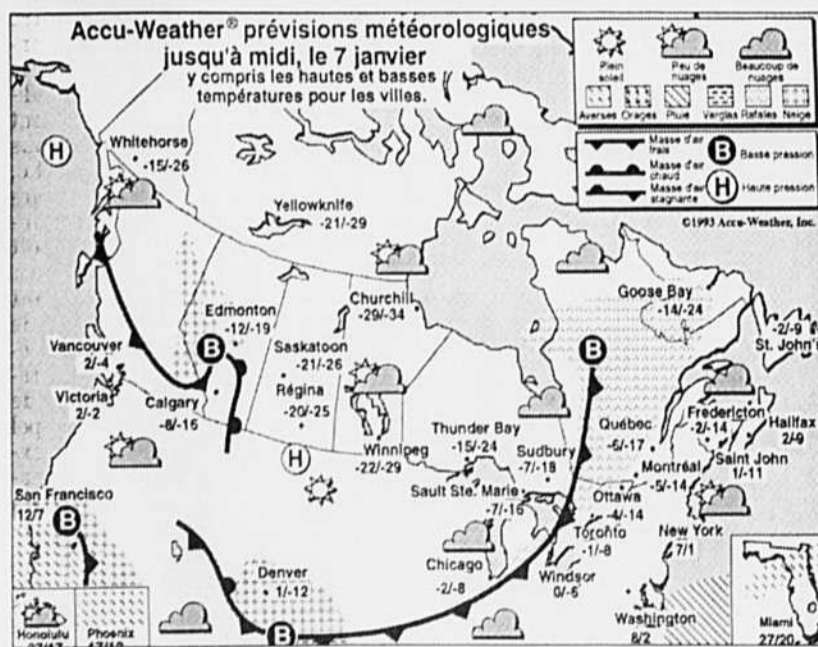


Table with weather forecasts for various Canadian cities. Columns include city names and weather conditions/temperatures. Includes sections for Québec, Montréal, and various regional forecasts.

Advertisement for the Institut d'administration publique du Canada (IAPC) and Groupe régionale de Montréal. Includes text about international relations and a list of membership fees for the ENAP (Association des diplômés de l'ENAP).